



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

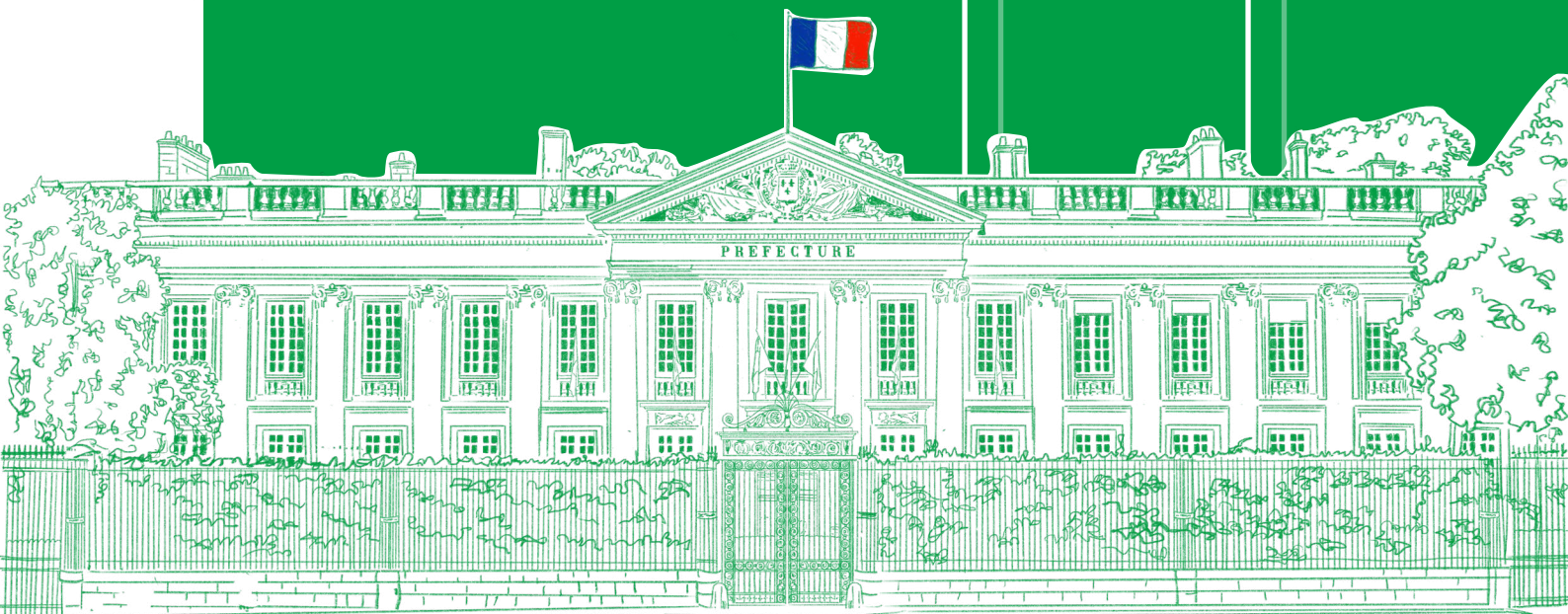


Pays de la Loire

A
N

Bilan anniversaire
du plan
FRANCE RELANCE
en Pays de la Loire

**3 septembre
2021**



Édito



Le 3 septembre dernier, le Premier ministre a présenté le plan France Relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, frappé par la crise sanitaire de la covid-19.

Les moyens consacrés par le Gouvernement et par l'Union européenne sont inédits : ils s'élèvent à 100 milliards d'euros. Ils permettront de faire face aux conséquences immédiates provoquées par la pandémie, mais également de bâtir la France de 2030.

France Relance se fonde ainsi sur trois volets, correspondant à trois grandes ambitions du Gouvernement : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Aussi, le déploiement du plan France Relance doit être rapide et bénéficier à tous. Pour atteindre cet objectif, le Premier ministre a souhaité l'inscrire dans une logique résolument territoriale, en articulation avec les plans de relance des collectivités locales, notamment celui du Conseil régional.

En Pays de la Loire, le plan France Relance a déjà permis à l'État d'apporter son soutien à de très nombreux projets portés par une variété d'acteurs. Toutes mesures confondues, ce sont déjà 2,1 milliards d'euros qui ont été attribués dans la région. Compte tenu de l'effet de levier produit par ces subventions, elles généreront des investissements massifs dans notre région qui renforceront son attractivité, son dynamisme et son développement.

Didier MARTIN, Préfet de la région Pays de la Loire



La région des Pays de la Loire se caractérise par une forte croissance démographique et par une présence de l'industrie supérieure à la moyenne nationale. Le caractère diversifié de l'économie régionale a permis d'amoinrir le choc de la crise, le taux de pauvreté étant le plus faible

du pays et le taux de chômage se situant au troisième rang le moins élevé des régions de France.

Pour autant, la crise sanitaire a mis en exergue la nécessité d'accélérer les transitions démographique, énergétique, économique déjà à l'œuvre en Pays de la Loire : le vieillissement de la population induit d'importants besoins en santé ; la forte proportion de jeunes nécessite la création d'emplois, d'équipements publics et de logements abordables ; les filières industrielles historiques se convertissent à l'écologie et l'économie circulaire ; le soutien à l'innovation est crucial pour faire émerger de nouveaux secteurs pourvoyeurs d'emplois, tels que les énergies marines renouvelables.

Autant de thèmes abordés par l'État via les dispositifs du plan de relance pour préparer la France de 2030 et dont les acteurs locaux ont su se saisir. France Relance a constitué une véritable bouffée d'oxygène pour inciter les structures privées, publiques, les particuliers, les jeunes, à garder confiance et à se projeter vers l'avenir.

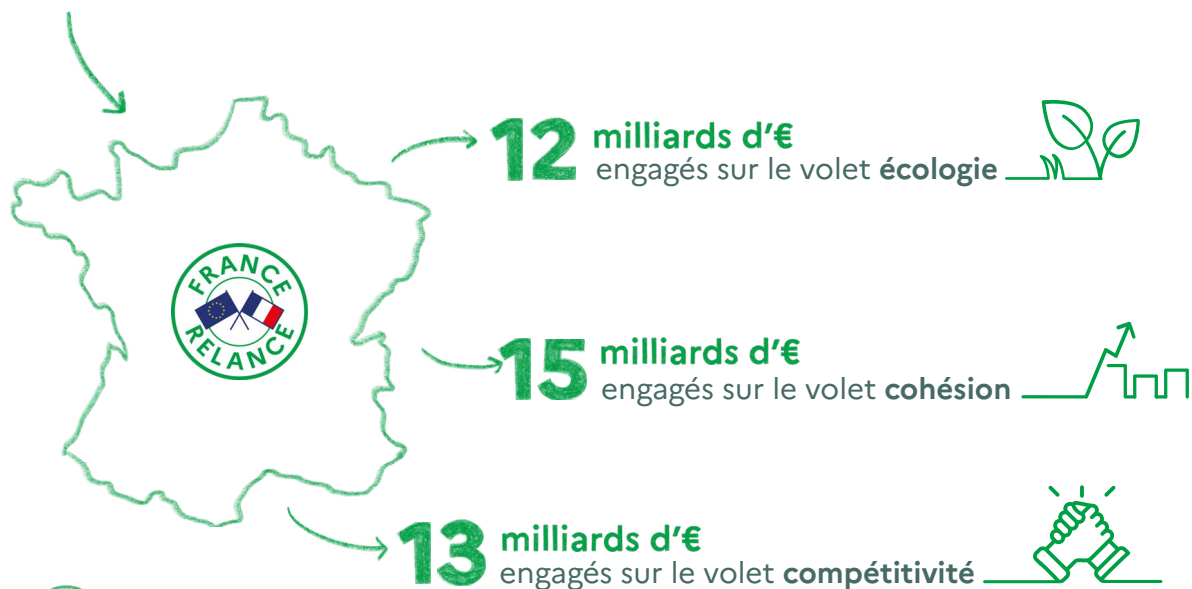
Johann FAURE, Sous-Préfet à la relance auprès du
Préfet de région des Pays de la Loire

Chiffres clés

Des mesures de relance

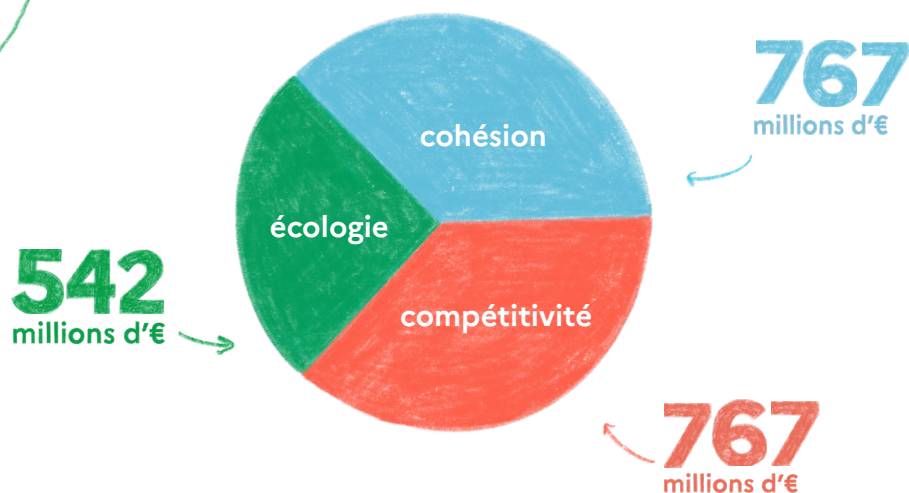
Au 1er juillet 2021,

40 milliards d'€ ont été engagés au niveau national



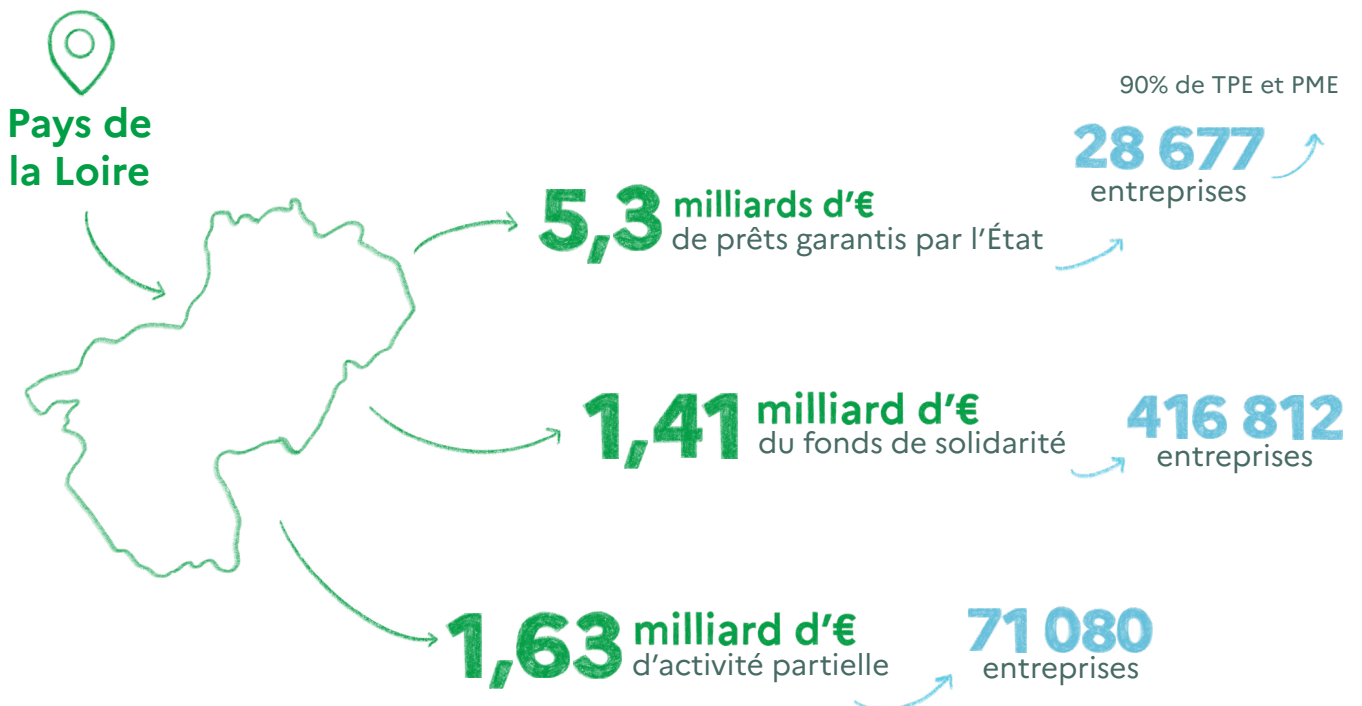
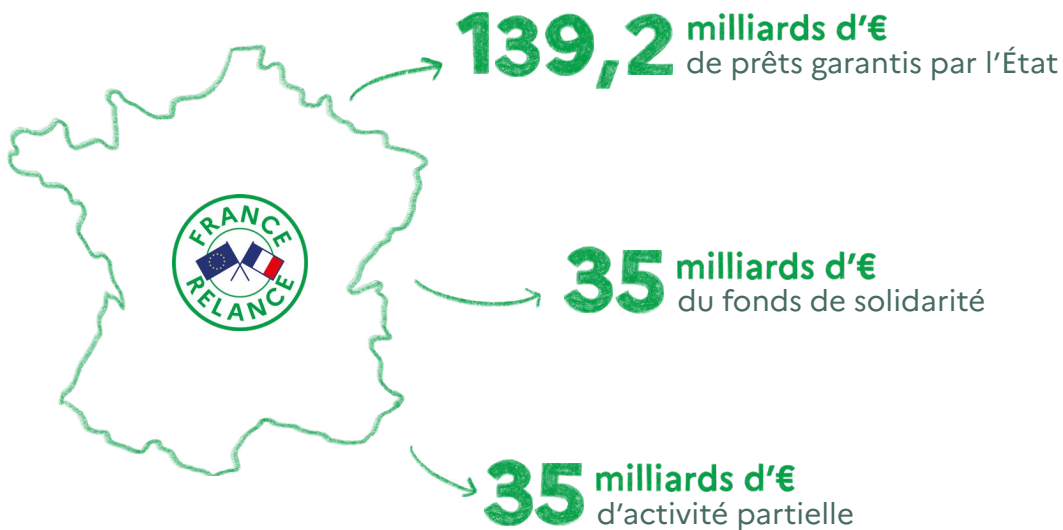

Pays de la Loire

2,1 milliards d'€ ont été engagés en Pays de la Loire



Des mesures d'urgence toujours en vigueur

pour amortir les effets de la crise



Écologie



Rénovation énergétique des bâtiments

→ Rénovation énergétique des bâtiments des communes, des départements et de la Région

Une enveloppe exceptionnelle de **950 M€** du plan de relance est dédiée à la **rénovation énergétique** du parc existant des collectivités, ventilée entre le bloc **local** (communes et EPCI) aux deux tiers et les **départements** pour le tiers restant. En outre, une enveloppe nationale de **600 M€** est prévue pour soutenir les projets d'investissement portés par les **conseils régionaux**.

94,6
millions d'€

attribués aux communes, intercommunalités, départements et à la Région en Pays de la Loire

→ Rénovation énergétique des bâtiments de l'État

Un plan d'investissement massif doit permettre de financer des projets de **rénovation énergétique** de **bâtiments de l'État** (changement de fenêtres, de chaudières, isolation, etc.) et de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments.

27,5
millions d'€

ont été attribués à

161 opérations

→ Rénovation énergétique des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche

Cette mesure vise à investir massivement dans la **rénovation énergétique** des bâtiments des établissements publics affectés aux missions d'**enseignement supérieur**, de recherche et aux œuvres universitaires et scolaires.

52,9
millions d'€

ont été mis à disposition de

84 opérations

→ Ma Prime Rénov'

Cette aide permet de financer les dépenses engagées pour les travaux d'amélioration de la **performance énergétique des logements privés**. Elle est accessible à l'ensemble des **propriétaires** sans condition de revenus, qu'ils occupent leur logement ou le mettent en location. MaPrimeRénov' est aussi accessible aux **copropriétés** pour les travaux dans les parties communes.

101,3
millions d'€

de montant cumulé d'aide attribué en Pays de la Loire à

37 816 dossiers

Recyclage foncier des friches

Ce financement du plan de relance permet la réalisation d'opérations de **réaménagement** de cœurs de bourgs ou de **réhabilitation** d'anciennes zones commerciales ou industrielles. Pour répondre à la forte attente suscitée par

cette mesure, une enveloppe nationale supplémentaire de **330 M€** a été annoncée courant mai, en faveur de la relance de la construction et de la lutte contre l'artificialisation des sols.

11
millions d'€
pour requalifier des
friches en Pays de la Loire

37 sites
sélectionnés

12
millions d'€
supplémentaires
en Pays de la Loire dans le cadre
d'un nouvel appel à projets en cours
jusqu'au 1^{er} octobre 2021

Rénovation énergétique de l'Université d'Angers

Rénovation énergétique des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche

 Angers, Maine-et-Loire

Dans le cadre du plan France Relance, l'État a attribué 8,5 millions d'euros à l'Université d'Angers, qui financeront complètement 9 opérations de rénovation énergétique. Les travaux de réhabilitation de la bibliothèque universitaire du campus de Belle-Beille représentent la plus importante opération, avec un budget de 5,2 millions d'euros.



En plus de diminuer les émissions à effet de serre, les travaux permettront sur le long terme une diminution du coût du chauffage. 54 000 euros seront ainsi économisés chaque année, rien que pour la bibliothèque universitaire !

William Marois
Recteur de l'Académie

Compétitivité



Aides à l'investissement

→ Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur

Cette mesure vise à soutenir la **montée en gamme des PME et ETI** industrielles par la diffusion du **numérique** et l'adoption des **nouvelles technologies** (fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, contrôle non destructif, etc.).

103,7
millions d'€

ont été attribués en Pays de la Loire à

817 dossiers

→ Accélération des investissements industriels dans les territoires

Cet appel à projets cible les **investissements industriels d'au moins 200 000 €** dans tous les secteurs, qui sont susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire (maintien et création d'emplois, résilience économique, perspectives d'amélioration de la compétitivité, contribution à la transition écologique, développement des solidarités).

47
millions d'€

ont été attribués à

131 projets

→ Soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de l'économie française

Cet appel à projets national vise à soutenir des projets d'**investissement industriel** dans plusieurs secteurs stratégiques, dont le **nucléaire**, l'**aéronautique**, l'**automobile**, pour des projets d'au moins 200 000 €, l'**agro-alimentaire**, la **santé**, l'**électronique** et les **intrants essentiels de l'industrie**, pour des projets d'au moins 1 M€. Un cahier des charges spécifique est destiné aux **télécommunications 5G**.

147,5
millions d'€

ont été attribués à

105 projets

Témoignage de l'entreprise Fleury Michon



Lauréat du dispositif de soutien à l'investissement dans les secteurs stratégiques pour la résilience de l'économie française (volet agro-alimentaire)



Pouzauges, Vendée

Afin de répondre aux attentes de ses consommateurs en proposant des recettes plus naturelles et en cherchant à réduire l'impact écologique de l'entreprise, Fleury Michon investit 120 millions d'euros sur 5 ans dans la modernisation de ses outils. Ce programme de recherche et développement, soutenu à hauteur de 1,6 million d'euros par le plan France Relance, permet d'opérer la transition de l'usine vers l'industrie 4.0 et d'accélérer ses recherches, afin de créer des emplois dans les années à venir.

« Ce programme de recherche a pour objectif de répondre aux attentes toujours plus diverses des consommateurs. L'aide du plan France Relance est un accélérateur pour les objectifs de recherche que nous nous sommes fixés. »

Barbara Bidan

Directrice de communication et RSE

Témoignage de l'entreprise Loiretech



Lauréat du dispositif de soutien à l'investissement dans les secteurs stratégiques pour la résilience de l'économie française (volet aéronautique)



Bouguenais, Loire-Atlantique

Spécialisée dans la conception et la réalisation de moules et d'outillages de grandes dimensions, Loiretech propose ses services aux constructeurs des secteurs aéronautiques, automobiles et de la défense. L'entreprise a pu bénéficier d'une subvention lui permettant notamment de se doter de matériel d'impression 3D pour produire des outillages de grandes dimensions plus rapidement et à moindre coût.

« Le plan France Relance apporte une aide très concrète à notre entreprise pour traverser la crise et nous permet de nous projeter. C'est très positif que l'État investisse dans les programmes de recherche pour développer l'avion du futur. »

Marc Moret

Président de Loiretech



Retrouvez le témoignage de Marc Moret sur la chaîne YouTube : **Ministères de Bercy**

Compétitivité



Baisse des impôts de production

Cette mesure pérenne vise à **alléger les impôts de production des entreprises**, dans un objectif de renforcement de leur compétitivité et de l'attractivité du territoire. Cela se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

- la réduction de moitié de la **cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** (CVAE)
- la réduction de moitié de la **cotisation foncière des entreprises** (CFE) et de la **taxe foncière sur les propriétés bâties** (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable
- l'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la **cotisation économique territoriale** (CET) en fonction de la valeur ajoutée

Soutien au monde de la culture

Les Pays de la Loire vont bénéficier de **17,5 M€** pour la **restauration du patrimoine culturel**. Ainsi, des travaux vont s'engager dans les cathédrales de Nantes, d'Angers, du Mans et de Luçon. De plus, d'autres monuments historiques, appartenant notamment aux communes ou aux propriétaires privés, pourront être restaurés.

Le Centre des monuments nationaux va également gérer la plus grosse opération du plan de relance dans le domaine des affaires culturelles, avec la restauration du flanc nord du château d'Angers pour 6,5 M€.

En outre, une enveloppe régionale de 2,6 M€ va permettre de **soutenir la relance du spectacle vivant** en 2021 (musique, danse, théâtre, arts associés).

539

millions d'€

de réduction d'impôts à destination de

36 000 entreprises

en Pays de la Loire

17,5

millions d'€

attribués à la restauration du patrimoine culturel en Pays de la Loire

Une enveloppe régionale de

2,6

millions d'€

pour soutenir la relance du spectacle vivant en 2021

Rénovation de la Cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes

Plan Cathédrales



Nantes, Loire-Atlantique

Après l'incendie de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes en 2020, il a été décidé d'amplifier les travaux de restauration et de sécurisation des cathédrales en France. Dans le cadre de la réfection au long cours de l'édifice, le Plan cathédrales finance la dernière tranche de restauration des baies du chevet, à l'arrière du chœur, pour un montant de 650 000 euros. Le chantier doit être achevé à l'automne 2021.



Avec les moyens qui ont été alloués aux travaux dans le cadre du Plan Cathédrales, nous allons pouvoir garantir la pérennité de la cathédrale de Nantes, et redonner accès au public le plus rapidement possible.



Clémentine Mathurin

Conservatrice des monuments historiques



Rénovation de l'Église Saint-Pierre-et-Saint-Laurent de Baugé-en-Anjou

Soutien aux investissements dans les monuments historiques



Baugé-en-Anjou, Maine-et-Loire

L'église Saint-Pierre-et-Saint-Laurent de Baugé a été bâtie à la fin du XVI^e siècle. L'édifice a souffert d'un manque d'entretien au fil des décennies. Sur un montant global de 2,2 millions d'euros, le plan France Relance finance l'assainissement du bâtiment à hauteur de 616 000 euros, permettant d'accélérer le début des travaux.



L'aide du plan France Relance est précieuse car elle permettra de débiter la restauration de la paroisse dès cet été et de ne pas séquencer les travaux prévus sur les autres églises.



Philippe Chalopin

Maire de Baugé-en-Anjou



Johann Faure, sous-préfet à la relance auprès du préfet de la région Pays de la Loire, en déplacement à Baugé-en-Anjou.

Cohésion



Cohésion sociale

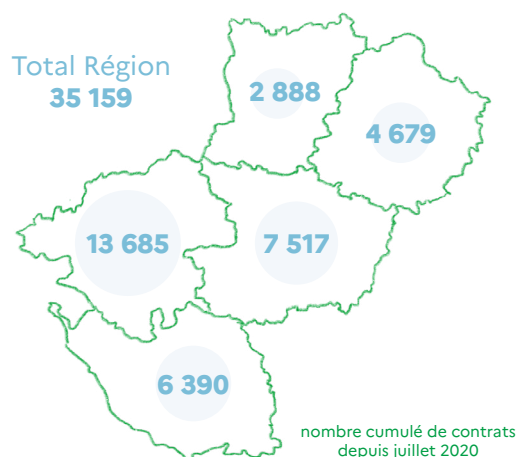
→ Aide à l'embauche des apprentis

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », une **aide exceptionnelle** est versée aux employeurs pour une embauche en contrat d'apprentissage (5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans, 8 000 € pour un alternant jusqu'à 29 ans révolus).



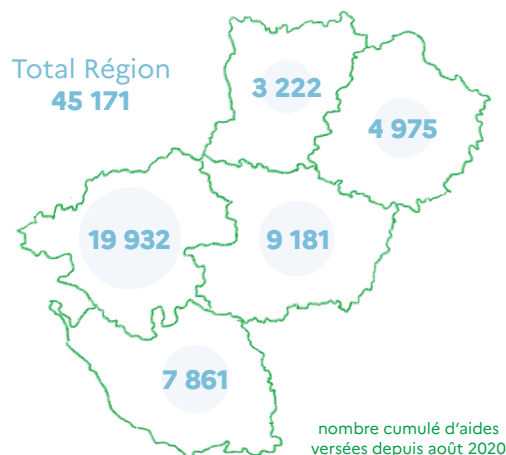
aide prolongée jusqu'au

31 décembre 2021



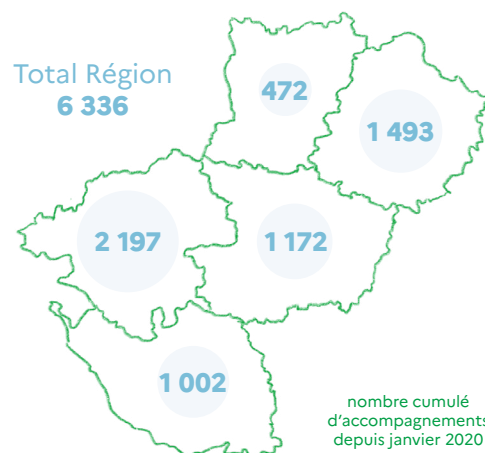
→ Aide à l'embauche des jeunes

Un autre dispositif a permis de faciliter l'embauche des jeunes de moins de 26 ans, avec une **prime pour l'employeur** qui en recrute en CDI ou en CDD d'au moins trois mois : cette prime pouvait atteindre **4 000 €** sur un an pour un salarié à temps plein.



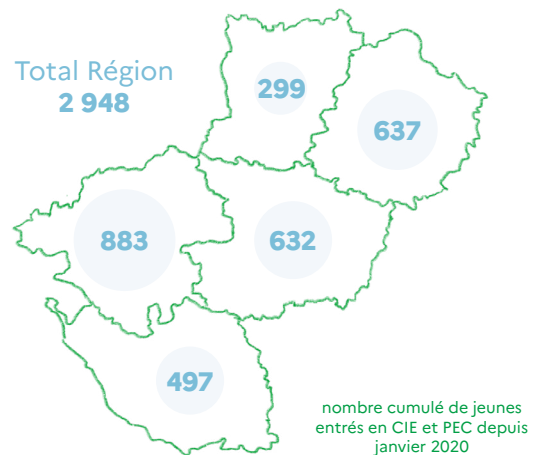
→ Garantie Jeunes

La **Garantie Jeune** est un dispositif réservé aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude, pour les aider dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle. Un **conseiller** de mission locale **accompagne** un jeune de façon intensive et personnalisée pour construire avec lui un parcours qui allie expérience professionnelle, conseils, ateliers collectifs et **versement d'une allocation**.



→ Parcours Emploi Compétences & Contrats Initiative Emploi

Les Parcours Emploi Compétences (pour le secteur non marchand) et les Contrats Initiative Emploi (pour le secteur marchand) proposent un parcours associant **mise en situation professionnelle**, accès facilité à la **formation** et à l'acquisition des **compétences** aux jeunes de moins de 26 ans éloignés du marché de l'emploi et aux jeunes travailleurs handicapés jusqu'à 30 ans inclus.



Le plan «1 jeune, 1 solution» : des mesures en faveur des jeunes



Témoignage de La Croix Rouge

Parcours Emploi Compétences



Loire-Atlantique

Ludovic Le Merrer, directeur régional de La Croix Rouge Grand Ouest, fait part de son retour d'expérience suite à l'embauche de jeunes en Parcours Emploi Compétences.



Témoignage de Steven

Contrat Initiative Emploi



Mayenne

Steven a été embauché avec un Contrat Initiative Emploi (CIE) par l'entreprise Le Potager grâce à la mission locale.



Retrouvez ces témoignages sur le site :

<https://france-relance-pdl.aides-territoires.beta.gouv.fr/pages/témoignages/>

Cohésion



→ Soutien aux structures d'insertion par l'activité économique

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ont pour objectif de **produire un impact positif sur l'emploi local**. Les SIAE proposent un **accompagnement spécifique et individualisé** à leurs salariés qui ont connu des difficultés d'accès à un emploi durable. L'objectif est de les aider à résoudre leurs problématiques et les orienter vers le marché du travail classique.

9,2
millions d'€
attribués en Pays de la Loire
pour accompagner
176 projets

→ Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Une enveloppe exceptionnelle de 100 M€ est destinée à soutenir des projets structurants portés par des **associations de lutte contre la pauvreté** afin de mieux répondre aux besoins des personnes précaires. L'appel à projets s'est articulé autour de trois axes essentiels :

- la **promotion de services innovants** favorisant l'accès de chacun à une réponse adaptée à sa situation
- la **modernisation des dispositifs** d'accès aux biens et services essentiels encourageant l'émancipation des personnes
- la **modernisation et l'optimisation des systèmes d'information** et des infrastructures des associations au service de l'accroissement de l'activité.

2,4
millions d'€
de montant d'aide en Pays de
la Loire pour accompagner
36 projets

Cohésion territoriale

→ Dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local (DSIL)


Ces opérations sont aussi diverses que le réaménagement d'un centre-bourg, la réhabilitation d'une cantine scolaire, la réalisation d'une station de distribution d'hydrogène, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire ou encore la construction d'un espace France Services.

62,9
millions d'€
de dotation de soutien à
l'investissement local en Pays
de la Loire à destination de
355 opérations
sur 2020 et 2021

Soutien à l'association Proximité

Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté



 Nantes, Loire-Atlantique

L'association Proximité accompagne des jeunes de territoires en difficulté vers la réussite scolaire ou professionnelle. Des « parrains/marraines » bénévoles, actifs dans le monde professionnel, aident les jeunes dans leur travail scolaire, leur orientation et la recherche de stages, d'alternances et d'emploi. Créée en 2002 à Saint-Denis, elle compte aujourd'hui 36 antennes dans les quartiers prioritaires de 21 villes de France. L'antenne de Nantes a ouvert au printemps 2019, à la maison de quartier de la Bottière. Audrey Pineau, seule salariée sur place, suit près d'une quarantaine de binômes dans leurs relations de parrainage, organise les ateliers et visites d'entreprise à destination des jeunes et gère les relations avec les éducateurs et les enseignants. Une subvention de 39 000 euros du plan France Relance, sur 2 ans, permet à Proximité de recruter un deuxième salarié à Nantes en tant que responsable des parrainages. Ce renfort permettra d'accompagner un nombre croissant de jeunes et de développer les activités de Proximité dans la ville.



« Nous construisons des ponts entre l'univers scolaire et le monde professionnel, pour que les jeunes des quartiers prioritaires aient accès au soutien, aux connaissances et au réseau dont ils ont besoin pour réussir. »

Audrey Pineau
Responsable territoriale
Loire-Atlantique

Retrouvez le témoignage d'Audrey sur le site :
<https://france-relance-pdl.aides-territoires.beta.gouv.fr/pages/témoignages/>

Pour en savoir plus :

 <https://france-relance-pdl.aides-territoires.beta.gouv.fr> 

www.gouvernement.fr/france-relance
www.economie.gouv.fr/plan-de-relance

Tableau de bord du déploiement France Relance

Écologie : [www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/
tableau-de-bord/ecologie](http://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord/ecologie)

Compétitivité : [www.economie.gouv.fr/plan-de-
relance/tableau-de-bord/competitivite](http://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord/competitivite)

Cohésion : [www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/
tableau-de-bord/cohesion](http://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord/cohesion)

Cartes et données départementales

[www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartes-et-
donnees-departementales-du-plan-de-relance](http://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance)

**Cartographie de rénovation énergétique de
l'immobilier de l'État** : [http://cartographie-plan-de-
relance.portail-die.fr/](http://cartographie-plan-de-relance.portail-die.fr/)

**Cartographie des soutiens aux investissements
industriels** : [https://datavision.economie.gouv.fr/
relance-industrie](https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie)

**Cartographie des projets culturels financés par France
Relance** : www.culture.gouv.fr/France-Relance/

